

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

TOUT FAIRE POUR ÉVITER LA RUPTURE

Prévenir et soutenir. C'est le leitmotiv du Conseil général dans toutes ses actions envers les jeunes en danger. Travailler en amont avec les familles et anticiper les dysfonctionnements dans la relation parent-jeune. C'est le rôle de l'aide sociale à l'enfance (ASE).



Photo: voir

L'ASE est placée sous l'autorité du Président du Conseil général qui « vient en aide aux enfants et à leur famille par des actions de prévention individuelle ou collective, de protection et de lutte contre la maltraitance. » En 2009, 6 192 familles représentant 11 290 jeunes ont bénéficié d'une intervention au titre de la protection de l'enfance.

Le service de l'aide sociale à l'enfance propose ainsi des interventions adaptées à chaque situation. Le soutien apporté aux jeunes peut donc prendre plusieurs formes : interventions à domicile, participation des parents à des réunions sur la parentalité, actions dites de

prévention spécialisée auprès des jeunes en rupture avec leur entourage...

Malheureusement, la prévention n'est pas la panacée. Il est parfois urgent d'agir au nom de l'enfance en danger. À la demande d'un juge ou en accord avec les parents, des jeunes sont placés dans des structures spécialisées ou, majoritairement, au sein de familles d'accueil dans le but de les protéger et de leur offrir de bonnes conditions de vie, qui leur garantissent sécurité et éducation. Dans le Morbihan, ils sont 8 600 à être accueillis par plus de 500 assistants familiaux. « Ces enfants ont souvent des liens familiaux fragiles, voire inexistants. Leur apporter stabilité et

« Encore merci »

Antonio Blanchet n'a rien oublié de la douleur de la petite enfance. D'abord élevé par sa grand-mère, il est placé très jeune dans une famille d'accueil dépendant de l'ASE, alors que sa mère est hospitalisée dans un établissement psychiatrique : « Elle avait perdu un enfant avant ma naissance », dit-il pudiquement. C'est donc au sein de cette structure familiale qu'il grandit. Sans mettre une croix sur son passé. « À 14 ans, j'ai voulu connaître mon père. C'était très important pour moi. Et depuis nous nous voyons une ou deux fois par an. » Antonio vivra toute sa jeunesse à Sulniac. Il veut aujourd'hui témoigner de ce qu'est sa vie. « C'est une véritable famille et je voudrais bien convaincre ceux qui dénigrent les placements qu'ils ont tort. J'y ai trouvé de la stabilité et du bonheur. Quand, dans ma vie, je me sentais mal, cette famille a toujours été là pour m'épauler. Est-ce que je peux profiter de cet article pour leur dire encore merci ? ».

À 18 ans, Antonio vient de prendre son envol pour emménager dans un petit logement. « Mais on se revoit très souvent, notamment les enfants, qui sont de vraies demi-sœurs. » Il finit ses études au sein du lycée de Saint-Jean-Brevelay avec l'espoir de réussir son bac pro vente-jardinierie.

« Je vais me mettre rapidement en quête d'un emploi », dit-il avouant que son rêve est de créer dans quelques années une jardinerie bio.

Pour construire son avenir.

amour demande d'énormes efforts de la part de toute la famille. Mais accueillir ces enfants en difficulté sociale nous apporte une grande richesse humaine », reconnaît Lydie, assistante familiale depuis 14 ans. « Et c'est magnifique de les aider à se reconstruire », confirme Jacqueline, une de ses collègues près de La Gacilly.

Cap sur la prévention

Ne pas sacrifier aujourd'hui les chances des générations futures : le Conseil général du Morbihan a inscrit en priorité cette mission en faveur des jeunes dans son Agenda 21.



200 000

LE DÉPARTEMENT compte plus de 200 000 jeunes de moins de 24 ans. Avec une forte proportion de très jeunes enfants (49 483 de moins de 6 ans et 42 441 entre 6 et 10 ans) et quelque 33 100 ados collégiens.

[recensement Insee - population au 1^{er} janvier 2007]

En raison des compétences qui lui sont allouées, le Département est tout à fait légitime pour agir en faveur de la jeunesse, notamment dans les secteurs de l'aide sociale, des collèges et de l'insertion. Mais souvent les dispositifs sont dispersés et visent à prendre en charge des jeunes déjà en difficulté, voire en déshérence. Les élus départementaux veulent donc orienter leur politique vers l'amont, en privilégiant la prévention. Ainsi, dès les premières années de la vie, une politique

de la petite enfance favorisera les solutions pragmatiques, opérationnelles, et surtout profitables au bien-être des enfants.

Les interventions du Département dans les collèges répondent à la même logique, en mettant à disposition des établissements des outils péri-éducatifs visant à la fois à favoriser le travail pédagogique des enseignants et l'accueil des jeunes dans les meilleures conditions. Une attention personnalisée qui s'accroît lors de l'insertion des jeunes en difficulté dans la vie active.

L'EXPERT



CHRISTIAN TABIASCO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES INTERVENTIONS SANITAIRES ET SOCIALES DU CONSEIL GÉNÉRAL

« L'enfance est un moment privilégié de la vie, synonyme de bien-être et de protection. Cette dernière est donc, tout naturellement, le cadre d'intervention des agents sociaux du Conseil général. Protection maternelle et infantile, du nom du service départemental qui est chargé de suivre l'enfant et sa famille, de la grossesse au premier âge ; protection de l'enfance et de l'adolescence en

danger suivie par le service de l'aide sociale à l'enfance. Le Conseil général prend ces missions à bras-le-corps, en partenariat avec les professionnels de l'enfance. Le laboratoire de l'expérimentation jeunesse va permettre aux partenaires éducatifs et sociaux de renforcer davantage le suivi des jeunes : du bien-être de l'enfant à celui de l'adolescent et du jeune adulte. Sont ainsi créés dans les missions locales des espaces de concertation. L'enjeu ? Apporter des solutions concrètes à la situation parfois délicate de certains jeunes et créer les conditions de réussite individuelle.

De l'expertise à l'expérience

Le succès de cette politique jeunesse passe par le décloisonnement des différents dispositifs et la synergie de tous les acteurs concernés. Plus facile à dire qu'à faire ! Le Morbihan est l'un des cinq départements français choisis pour tester une expérimentation autour de la jeunesse, ce qui a permis de donner une réalité à cette politique.

Dans deux bassins d'emploi, autour des missions locales de Lorient et Pontivy, ont été menées des réunions de concertation puis d'action entre les représentants de l'Éducation nationale, de l'aide sociale, de l'insertion, du Conseil général. « Nous voulons instituer un partage d'expertise, un vrai partenariat pour que l'on puisse bâtir des parcours personnalisés pour les jeunes en difficulté », souligne Stéphanie Gloaguen, directrice de l'éducation, du sport et des activités socio-éducatives.